



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

Télécopie : 03.22.43.51.55

www.ville-poulainville.fr

Messagerie :

m.caridroit@amiens-
metropole.com

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

-Lundi au vendredi de 11h à
15h

-Samedi de 10h30 à 12h

Téléphone : 03.22.43.46.19

| | |
|------------------------------------|----------|
| Editorial. | 1 |
| CM des 22.01.2016 et 04.03.2016 | 2-3 4 |
| La vie municipale | 5-6 7 |
| Informations di- verses. | 8 |
| La vie associative | |

ÉDITORIAL

Ce début d'année 2016 voit l'achèvement des aménagements de différentes voies de circulation : rue de Coisy, chemin des Aubivats, chemin de la Carrière et rue de la Vallée'. Ces aménagements, réalisés en partie avec Amiens-Métropole, n'ont qu'un seul but : améliorer notre sécurité.

De nouveaux locaux et nouveaux services sont maintenant à votre disposition : maison des associations, médiathèque, bibliothèque, agence postale... dans le souci d'amélioration de notre confort. Dans ce même esprit, et très prochainement notre commune sera équipée d'une vidéosurveillance.

Malgré des restrictions budgétaires sévères, nous mettons tout en œuvre pour que notre village garde son attractivité : l'installation d'un cabinet médical au Ramponneau, l'ouverture prochaine d'un restaurant, la création d'un nouveau lotissement en sont de parfaits exemples.

Malgré tous ces efforts et mon intervention, le Directeur Académique nous a informé la semaine dernière de sa décision de supprimer un poste d'enseignant à l'école de notre commune. Nous ne pouvons que le regretter.

L'attractivité de notre commune, c'est l'affaire du conseil municipal qui ne pourrait rien faire sans l'engagement de son personnel, des bénévoles, les responsables d'associations ou de commissions et surtout les chefs d'entreprise qui viennent s'installer sur notre territoire. Je tiens à les remercier publiquement.

Merci de votre confiance et de vos encouragements ; c'est notre énergie.

Le Maire.

Claude VITRY

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2016

Dissolution de l'Association Foncière de Remembrement

Le bureau de l'AFR de Poulainville propose la cession, à la commune, des biens de l'Association Foncière de Remembrement sis sur son territoire, à savoir 3 parcelles de terrains pour une surface totale de 21 ares 52 et un solde financier de 6 414,86 € restant sur le compte ; ceci pour 1€ symbolique. Voté à l'unanimité.

Demande de subvention DETR pour la vidéoprotection

La commune peut prétendre à une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour la mise en place de la vidéo-protection dans le village. Le conseil doit autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR. Voté à l'unanimité.

Modification de dénomination des voies

La Poste avait soulevé un problème de dénomination et de numérotation des rues. De ce fait :

- la rue qui mène au stade de football s'appelle Rue du Stade mais n'a jamais été reconnue au fichier du cadastre. Ce nom de rue est donc maintenant officiel.
- Le « Chemin d'Amiens à Beauquesne » deviendra le « Chemin de Beauquesne ».
- La « Rue de Beauquesne » se prolongera jusqu'au « Chemin de Perriot ».

Renouvellement du bail Mme Berry

Il y a lieu de renouveler le bail pour une durée de 9 années entières et consécutives à compter du 1er janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2024. Le loyer sera revalorisé en janvier de chaque année en fonction de l'indice de construction publié par l'INSEE au titre du 1^{er} trimestre de l'année précédente. Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer le bail. Voté à l'unanimité.

Restes à réaliser

Monsieur le Maire explique que préalablement au vote du budget primitif 2016, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2015. Les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre 2015. Ainsi il convient pour assurer ces dépenses, d'établir l'état des restes à réaliser de la section d'investissement. La somme totale est de 456 205.14 euros. Voté à l'unanimité.

RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2016

Marché vidéoprotection

Après consultation des entreprises, la commission d'appel d'offres propose de retenir la société SOGETREL pour l'exécution des travaux d'installation de 13 caméras. Voté à l'unanimité.

Travaux de Voirie

Monsieur le Maire propose les travaux d'entretien de voirie qu'il est souhaitable d'effectuer :

- L'accès devant l'agence postale,
- Le passage piéton rue Hector Berlioz, à la sortie d'école, adapté pour Personne à Mobilité Réduite,
- La réfection du revêtement de la cour d'école,
- Les rampes et l'espace de manœuvre au pourtour de la plateforme avec la benne à déchets verts.
- La réparation des chemins ruraux dits « Champs de ville », « des Gronchys », « Faux chemin de Rainneville ». Voté à l'unanimité.

Adhésion de la commune de Ham à la Fédération Départementale d'Énergie

Monsieur le Maire informe que la ville de Ham a demandé son adhésion à la Fédération. Il appartient aux communes adhérentes de se prononcer sur cette adhésion. Voté à l'unanimité.

Transfert de compétence

Monsieur le Maire informe que les communes pourraient mettre en place, si elles sont intéressées, un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge, nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Dans ce cadre, il indique donc que la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, autorité organisatrice de la distribution d'électricité à laquelle adhère la commune, a mis en place, avec l'aide de la Région Picardie, de l'A.D.E.M.E et du Département, un schéma départemental de déploiement d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques. Voté à l'unanimité.

(Suite de la réunion de conseil du 04 mars 2016)

Achat d'un terrain par la commune

La délibération en date du 06 mars 2015, dans le cadre de la rénovation du Chemin des Aubivats, et plus particulièrement l'acquisition de terrain permettant d'améliorer la sécurité routière au carrefour des Chemin de Vaux et des Aubivats, a été adoptée. Il est proposé au Conseil l'acquisition de cette parcelle, propriété de l'indivision SAUVALLE/HOTTE. Voté à l'unanimité.

Vente d'un terrain

Le propriétaire de la parcelle AB 385, souhaite acquérir une bande de la parcelle AB 388 qui se trouve le long de sa propriété sur une largeur de 1.80m. L'ERDF a donné son accord ; cette emprise ne modifie en rien l'accessibilité au transformateur. En plus du coût de l'achat, les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acheteur. Voté à l'unanimité.

Sas d'entrée à la salle des fêtes

La délibération en date du 04 décembre 2015, a adopté le projet de création d'un sas d'entrée à la salle des fêtes. L'estimation financière n'étant pas indiquée dans la délibération, le conseil municipal doit en valider le montant pour la demande de subvention. Voté à l'unanimité.

Reconstruction du bâtiment communal

La délibération en date du 04 décembre 2015 a été adoptée pour le projet de rénovation et mise aux normes de sécurité de l'ancien local afin d'entreposer au sec, et hors gel, des matériels de la commune. L'estimation financière n'étant pas indiquée dans la délibération, le conseil municipal doit en valider le montant pour la demande de subvention. Voté à l'unanimité.

DÉJECTIONS CANINES

Soyons citoyens et ramassons les déjections canines. L'absence de ce souci, du respect de l'autre et de salubrité publique engendrent malheureusement une mauvaise image du milieu cynophile et du chien en général.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX

Venez découvrir les nouveaux locaux communaux et les nouveaux services mis à votre disposition.

L'inauguration de l'école maternelle, de la maison des associations, de l'agence postale, de la médiathèque et de la bibliothèque se déroulera le samedi 02 avril à 17h30.

Rendez-vous à la maison des associations (face à la mairie). Vous êtes tous invités. Un vin d'honneur clôturera cette inauguration.



CARNAVAL A POULAINVILLE LE 19 FÉVRIER PAR LE CENTRE DE LOISIRS

5 spectacles de rue, ont été organisés par le centre de loisirs et étaient axés sur le thème : « Et si j'étais né en... »

- Asie
- Afrique
- Orient (Bollywood, Maroc...)
- Amérique du Sud (Pérou, Mexique, Brésil...)
- Pays froid (Russie, Scandinavie...)

Les enfants se sont arrêtés à 5 lieux différents de rues et le final a eu lieu face à la mairie. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ NOUS INFORME

Des travaux d'élagage, nécessaires à l'entretien de la ligne à 90kV ARGOEUVES-DOULLENS, sont entrepris sur la commune depuis le 29 février et jusqu'au 31 décembre 2016. L'exécution de ces travaux est confiée, par RTE à l'entreprise Flandres Artois Paysages 03.21.62.14.30. Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, merci de vous adresser à cette entreprise.

RECENSEMENT CITOYEN

Pour pouvoir se présenter aux concours publics et examens (dont le permis de conduire), il est indispensable de se faire recenser le jour des ses 16 ans ou dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire. Ce recensement déclenche la convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. Le recensement se fait en mairie par l'intéressé ou son représentant légal, muni de la carte d'identité ou du livret de famille.

**PERMANENCE CPAM**

Il n'y aura pas de permanence avant le mardi 29 mars prochain.

CHASSE AUX ŒUFS :**TOUS LES ENFANTS DE POULAINVILLE SONT INVITÉS**

Cette année encore, les cloches se sont données rendez-vous à la salle des fêtes de Poulainville pour déposer des friandises en chocolat et gâter nos enfants.

Elles vous attendent le **26 mars prochain à 14 h 30**. Cette chasse aux œufs, organisée par la municipalité, se déroulera avant la boum des cloches organisée par l'Association des Parents d'Elèves.

Un bel après midi en perspective pour nos enfants !

Samedi 26 mars 2016
à la Salle des Fêtes de Poulainville

Chasse aux œufs
La Mairie invite les enfants de Poulainville à venir débarrasser les œufs dès 14h30...

Suivie de 15h00 à 17h00 par
la Boum des Cloches 2
organisée par l'APÉ de l'école Philippe Botin

Les enfants sont invités à se déguiser et à danser !!!
Un goûter sera offert aux enfants !!!

Entrée : 3 €
Pré-inscriptions souhaitées sur le site
www.ape-poulainville.com

Ouvert à tous les enfants de Poulainville et agé de 6 à 12 ans.
Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents pendant la manifestation.

182NS

POULAINVILLE PARTICIPE À L'OPÉRATION SOM'PROPRE

Le printemps arrive. C'est le moment de retrouver une nature et des chemins propres.

Poulainville participe à l'opération Som'Propre organisée en partenariat avec le Conseil Départemental de la Somme, la Fédération des chasseurs et la Fédération des pêcheurs.

Rendez-vous devant la mairie le samedi 19 mars prochain à 9h15.

A l'issue de l'opération de collecte, le verre de l'amitié sera offert aux participants.

Pour votre sécurité, merci de vous munir de gants et gilets fluorescents. Des équipements seront mis à la disposition des volontaires qui n'en seraient pas pourvus.

Som'Propre

Les 19 et 20 mars chasseurs et pêcheurs vous invitent à nettoyer le département

NOUVELLE EDITION

www.sompropresomme.com
www.fd80.com
www.peche80.com

REPAS DES AÎNÉS

110 convives ont participé au repas des aînés organisé par la municipalité le 24 janvier dernier. « Dans le tumulte du monde environnant, des drames et accidents, de la hausse du coût de la vie... notre repas annuel s'inscrit dans les moments privilégiés, si précieux et riches d'échanges et de convivialité » .

« En plus du souvenir de la table, nous sommes contents de nous retrouver pour partager nos souvenirs, échanger les nouvelles des voisins et du village, mais aussi pour voir ou revoir les documents de la guerre 14/18 collectés par notre historien Ulysse Pérodeau. N'oublions pas ceux qui nous ont quittés et ayons une pensée pour les victimes des attaques terroristes et leurs famille » soulignait notre maire Claude Vitry.

Dans une ambiance chaleureuse, les aînés ont apprécié la qualité du repas servi par les Etablissements Géron et l'animation musicale de Pascal Grandserre. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les deux aînés de Poulainville présents l'après-midi : Madame Pierrette DELEVOYE et Monsieur Henri GAZIL.



Madame DELEVOYE et Monsieur GAZIL, doyens de la commune, ont reçu un cadeau de la part de nos conseillers départementaux.



Le repas des aînés est une rencontre désormais traditionnelle que l'équipe municipale tient à organiser pour affirmer son attachement et son respect pour ses aînés.

INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNIQUE de Madame POSTEL, pharmacienne à Poulainville.

« Au village, jusqu'en décembre 1982, il n'y avait ni médecin, ni pharmacie. Puis se sont installés à Poulainville, médecins (décembre 1982) et quelques mois plus tard, la pharmacie a ouvert (mai 1983). Depuis juin 2014, il n'y a plus aucun médecin.

Si l'on ne veut pas d'un village sans pharmacie demain (sur le territoire national, une pharmacie ferme définitivement tous les 2 jours), sachant que les médicaments remboursables sont au même prix partout en France, que nous sommes à votre disposition pour vous délivrer des conseils personnalisés, vous rendre des services de proximité, tels que la livraison de médicaments aux personnes âgées, ou dans l'impossibilité de se déplacer..

Il serait bon d'agir en conséquence pour maintenir les rares services présents dans le village : cette réflexion peut d'ailleurs être étendue à tous les commerces et services (artisans, etc ...) implantés sur notre commune.

Fréquenter ces établissements, c'est faire vivre notre village et le rendre attractif : c'est éviter qu'il ne devienne une cité dortoir ».

Madame POSTEL

COURSE CYCLISTE 1ère édition du Prix de Poulainville

Cette première se déroulera dans les rues de Poulainville le 22 mai prochain.

LA VIE ASSOCIATIVE

LA COMPAGNIE « LE POULAILLER » VOUS INVITE A SON NOUVEAU SPECTACLE

Elle est heureuse de vous convier aux premières représentations de son nouveau spectacle « Carthage, encore » les vendredi 8 et samedi 9 avril 2016 à 20 heures à la salle des fêtes de Poulainville. Renseignements et réservations au 07.87.60.68.97 ou par mail : compagniepoulailler@yahoo.fr

